

Information à la population

Le Maire de la Commune de Petite-Ile porte à la connaissance de la population que le tirage au sort des Jurés d'Assises pour l'année 2021 se fera, à partir de la liste électorale, le mardi 04 août 2020 à 08h00, en Mairie du Centre-Ville.

En raison des risques sanitaires liés au Covid-19, le tirage au sort n'aura pas lieu publiquement (Cf. annexe de la circulaire – articles 32 et 33 de la loi n° 2020-734 du 17 juin 2020).

Petite-Ile, le 28 juillet 2020



P. le Maire empêché,
La 2^{ème} Adjointe,

Mimose Severin